

Au Bois de Chênes, des travaux font jaser

GENOLIER La semaine passée, des machines de chantier ont investi un secteur du site protégé, suscitant de vives réactions sur les réseaux.

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH

On peut les suivre à la trace de leurs chenilles. De colossales machines de chantier ont œuvré dans le Bois de Chênes toute la semaine passée, éveillant inquiétude et colère chez les promeneurs, qui s'en sont ouverts sur les réseaux sociaux.

Le Bois de Chênes, situé en grande partie sur la commune de Genolier, est un site protégé. Voir les grands engins jaunes pénétrer le sanctuaire naturel a eu de quoi étonner. Mais ils étaient évidemment là pour une raison. Depuis cinq ans, des études ont rassemblé les différentes mesures prises depuis la création du site protégé en 1966 afin de créer un plan de gestion durable. «On manquait d'un état des lieux», indique Catherine Strehler-Perrin, directrice de la division biodiversité et paysage à la Direction générale de l'environnement.

«La nature se construit seule»

Le site du marais plat, en dessus du parking côté Genolier, fait depuis plusieurs années l'objet



De grandes machines de chantier ont œuvré dans le Bois de Chênes la semaine dernière. PBU

d'un entretien minimal basé sur des fauches périodiques. Un ourlet de buissons, des saules pour être précis, avait commencé à grignoter la clairière et le marais. Il a fallu mener une action plus conséquente pour restaurer la végétation herbacée, et maintenir cette zone d'importance pour la préservation de la faune spécifique qui lui est liée. Sur Facebook, Jean Sommer

s'est fendu de nombreux messages pour dénoncer ces travaux. Le Vichois laisse de côté sa casquette de municipal pour s'exprimer en tant que citoyen. «La nature évolue, elle se construit seule. Doit-on lui expliquer comment il faut faire? Non, je ne le pense pas», affirme-t-il.

Zones en danger de disparition

C'est le canton qui s'est chargé du chantier, selon un plan de gestion discuté au sein d'une commission composée d'acteurs issus de milieux différents, comme l'agriculture, les acteurs forestiers, les associations et les communes. «Les machines sont grosses, mais grâce à leurs chenilles, leur pression au sol est minime, explique Catherine Strehler-Perrin. Si nous n'agissions pas, les zones humides et sèches du Bois de Chêne, qui ne sont pas sous contrat avec des agriculteurs, disparaîtraient progressivement et se-

raient remplacées progressivement par de la forêt.»

Elle précise que de telles actions sont menées dans d'autres régions du canton dont la gestion incombe à l'Etat de Vaud, comme dans les sites marécageux de la vallée de Joux ou aux Grangettes, près de Villeneuve. Par la suite, les zones débroussaillées du marais plat seront périodiquement fauchées.



Si nous n'agissions pas, les zones humides et sèches du Bois de Chêne disparaîtraient.»

CATHERINE STREHLER-PERRIN
DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENVIRONNEMENT

Dans cette zone se trouvent des espèces animales devenues très rares, notamment un papillon, maculinea teleius, qui a besoin d'une flore liée aux prairies humides. «Il s'agissait de restaurer la situation qu'on avait perdue pour que la faune et la flore de ce milieu puissent continuer de s'y développer», indique encore la directrice de la division.

D'un côté, les machines qui arrachent et creusent. De l'autre, l'interdiction de passage ou de ramasser quoi que ce soit dans la réserve intégrale sise au cœur du Bois de Chênes (lire encadré). Pour Jean Sommer, le contraste est trop fort. «Nous ne devons pas chercher à gérer ou dominer la nature», affirme-t-il. Certaines actions de débroussaillage en lisière de forêt pourraient encore avoir lieu prochainement.

Cheminements limités

Des internautes ont aussi constaté la présence de panneaux interdisant le passage des promeneurs sur certains sentiers de la réserve intégrale, au cœur du Bois de Chênes. «Plus il y a de chemins balisés, plus on est tenté d'intervenir sur le milieu pour assurer la sécurité des usagers. Le but n'est pas d'interdire le passage, mais d'amener les gens à abandonner certains tracés pour que l'évolution libre de cette forêt puisse se poursuivre», relève Catherine Strehler-Perrin. Deux traversées de la réserve intégrale sont toujours possibles pour le public. «Le but n'est pas de le traverser comme une autoroute, mais d'en profiter, de s'y perdre un peu, tout en la respectant», réagit le Vichois Jean Sommer.